



ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme et
de la Mer



direction générale
de l'Aviation civile

Le Préfet,
directeur général

REÇU LE 06 AVR. 2007

Paris, le 4 AVR 2007

Référence n° 070606 /DG

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 15 février 2006, vous avez bien voulu appeler mon attention sur le trafic aérien nocturne autour de l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, et me soumettre un certain nombre de propositions en la matière.

J'ai d'ores et déjà demandé à mes services de mener une étude sur les niveaux sonores enregistrés la nuit dans les différentes tranches horaires, afin d'évaluer la part des avions qui dépassent le niveau de 80 dB(A).

Par ailleurs, l'optimisation de l'utilisation des doublets de pistes la nuit sur l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, afin de dégager des plages de silence, éventuellement en alternance, représente une voie qui pourrait être intéressante mais qui n'a pas encore été complètement explorée et se heurte à de nombreuses contraintes pour la gestion du trafic aérien et le fonctionnement des compagnies et de l'aéroport. Ainsi que le recommande l'autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires dans son dernier rapport, mes services procéderont à un examen précis et exhaustif de l'utilisation actuelle des doublets, à l'issue duquel l'impact environnemental pourra être calculé pour les différentes hypothèses.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites réservées à ces dossiers et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Didier LALLEMENT

Monsieur Jean-Pierre BLAZY
Député-Maire de Gonesse
Président de l'association Ville et Aéroport
66, rue de Paris
95500 GONESSE